SELONCOURT .COMM

Le bulletin d'information de votre ville

SELONCOURT.FR

SEPTEMBRE 2026

»ÉDITO La réussite de nos enfants, une priorité partagée

Chaque rentrée scolaire est porteuse d'espoir. Elle ouvre une nouvelle page faite de découvertes, d'apprentissages et de projets pour les enfants, les enseignants et les familles. C'est aussi un moment où la Ville réaffirme son engagement en faveur de l'éducation, convaincue que l'avenir de notre commune se construit chaque jour dans nos écoles.

Dans un contexte budgétaire toujours plus contraint, la municipalité a fait le choix de maintenir les crédits alloués aux écoles. Cet engagement témoigne de notre volonté d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives des conditions d'accueil et de travail de qualité, indispensables à la réussite de chacun.

Parce que la rentrée des collégiens représente une étape importante dans la vie d'un enfant, la Ville à mis en place pour cette rentrée une aide à destination de tous les collégiens. Ce soutien, simple mais concret, accompagne les familles au moment où les dépenses liées à cette nouvelle rentrée sont souvent plus importantes.

Je tiens à saluer l'investissement remarquable des enseignants, des directrices et directeurs d'école, ainsi que de l'ensemble de la communauté éducative. Leur engagement quotidien, leur bienveillance et leur professionnalisme sont essentiels à l'épanouissement et à la réussite de nos enfants.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des services municipaux, animateurs, administratifs, et tout particulièrement aux agents des ateliers municipaux. Grâce à leur savoir-faire et à leur disponibilité, nos bâtiments scolaires sont entretenus, rénovés et améliorés tout au long de l'année afin d'offrir un cadre accueillant, fonctionnel et sécurisé aux élèves comme aux personnels.

À tous les enfants de Seloncourt, je souhaite une année scolaire riche en découvertes, en curiosité, en amitié et en réussite. Aux parents et à tous ceux qui les accompagnent au quotidien, j'adresse également mes vœux les



plus chaleureux pour cette nouvelle année scolaire. Ensemble, continuons à faire de l'école un lieu d'apprentissage, de respect et d'épanouissement pour chacun.

Belle rentrée à toutes et à tous.

Mathieu GAGLIARDI
Maire de Seloncourt

»EN BREF

Emplois saisonniers

Comme chaque année, la commune a recruté plusieurs jeunes au sein des services municipaux. Félicitations et remerciements à **Gabriel Cassotti** (bâtiments), **Ana Bura** (bâtiments), Tom Vernier-Peugeot (bâtiments), **Célian Audinot** (environnement), **Enes Altinay** (environnement), **Juliette Bardey** (environnement), **Flora Zabout** (ménage), **Solenn Buhler** (médiathèque), **Juline Rousset** (accueil), **Camille Buhler** (accueil), **Elliot Rousset** (animation 3-6 ans), **Jasmine Guemazi** (animation 6-11 ans), **Cacilia Mesnier** (animation 3-6 ans), **Inès Guemazi** (animation 6-11 ans).

Règles du parc de la Panse

Par arrêté du 6 juillet 2026, des modifications ont été apportées à la règlementation du parc de la Panse :

Article 3 : seuls les forces de l'ordre ainsi que les enfants de moins de 6 ans sont autorisés à circuler à bicyclette dans le parc de la Panse, sous la responsabilité des parents ou d'un adulte qui en a la garde. Il est cependant toléré aux cyclistes de traverser le parc le long du canal uniquement. L'aire du skate (Roller-Park) est également praticable pour les vélos. Cette interdiction ne s'applique pas aux engins utilisés par les services municipaux ou les personnels chargés de l'entretien et de la surveillance du parc, ni aux dispositifs de mobilité utilisés par les personnes titulaires d'une carte de mobilité inclusion ou tout autre matériel médicalisé ou adapté.

Article 5 : l'accès des chiens, tenus en laisse, est dorénavant autorisé au sein du parc de la Panse. Les propriétaires seront dans l'obligation d'être en possession de sacs à déjections canines.

»ACTUALITÉ

Extension du réseau de vidéoprotection



Kamel Harani, adjoint chargé de la sécurité.

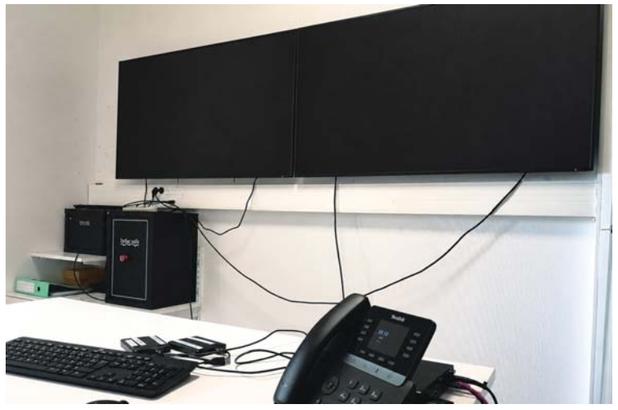
À Seloncourt, les premières caméras de vidéoprotection sont apparues il y a une quinzaine d'années. À l'époque, elles avaient été installées à proximité des bâtiments communaux afin de sécuriser les édifices et prévenir les actes de vandalisme.
Cette fois, comme l'équipe majoritaire l'avait promis pendant la campagne électorale, d'autres caméras vont être mises en place aux entrées et sorties de la ville. Le point sur ce projet avec Kamel Harani, le «Monsieur Sécurité» de la municipalité.

En quoi consiste ce projet et quels secteurs sont concernés ?
Kamel Harani : *«D'ici la fin de l'année, nous allons installer une vingtaine de caméras à toutes les entrées et sorties de la ville, elles permettront de sécuriser la cité mais aussi d'apporter une aide aux forces de l'État en cas de délit. Au besoin, la police pourra contrôler les passages et relever les immatriculations des véhicules afin de résoudre une enquête. Du reste, par le passé, nos caméras actuelles ont déjà été précieuses pour certaines enquêtes criminelles qui se sont passées à Seloncourt. Ces caméras ont également un intérêt en cas d'accident, on pourra contextualiser les faits grâce aux images enregistrées.»*

Quels moyens allez-vous mettre en place pour garantir le respect de la vie privée ?
Kamel Harani : «*Il faut préciser qu'il s'agit de vidéoprotection et non de vidéosurveillance puisque nous n'avons pas affecté une personne chargée de visionner les écrans en continu. Les images sont enregistrées sept jours sur sept et 24 heures sur 24, mais le visionnage ne se fait qu'après coup, et seulement en cas de nécessité ou d'une réquisition du parquet. Ces images ne sont conservées que trente jours au maximum, comme le stipule la loi. La procédure est très encadrée et, par exemple, les caméras ne filment que l'espace public. Si une entrée privée se trouve dans le champ de la caméra, elle est masquée à la base par l'installateur. Et bien évidemment, toutes les caméras sont déclarées et respectent le règlement de la CNIL, la Commission nationale de l'informatique et des libertés, pour la protection des données personnelles.»*

Qui peut avoir avoir accès au dispositif ?
Kamel Harani : *«Très peu de personnes sont autorisées à visionner les images, la liste est validée par arrêté préfectoral. Cette liste comprend, outre les membres de notre Police municipale, le Maire, l'adjoint à la sécurité et des cadres de la ville.Et je répète que les images, stockées dans un lieu sécurisé qui n'est accessible qu'avec un badge, ne sortent que sur réquisition du parquet.»*

Des caméras sont-elles prévues dans d'autres secteurs de la ville ?
Kamel Harani : *«Effectivement, nous envisageons d'étendre encore le réseau. Je précise que, d'ici la fin de l'année, un dispositif de vidéoprotection sera également installé au parc de la Panse. Il s'agit d'un secteur de loisirs très apprécié des Seloncourtois, nous savons que la règlementation de ce parc n'est pas toujours bien respectée. Nous avons pour objectif que la Panse reste un lieu tranquille où chacun peut se sentir en sécurité. Le but n'est pas de surveiller les usagers, mais de prévenir les actes de vandalisme, les dégradations, les incivilités et les dépôts sauvages qui peuvent porter atteinte à la qualité du site.»*



Le local sécurisé de la Police municipale où toutes les images sont enregistrées.

»101 294,40 € TTC

C'est le montant de l'investissement consenti par la commune pour la mise en place des nouvelles caméras. L'opération devrait être subventionnée à hauteur de 35 614,50 € par l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR).

»INITIATIVE

Un lieu de mémoire préservé



Les abords immédiats du cimetière ont fait l'objet de travaux importants des services techniques municipaux.

Le cimetière est bien plus qu'un simple espace public. C'est un lieu de recueillement, de mémoire et de transmission, où chacun vient rendre hommage à ses proches disparus.
Son entretien régulier est essentiel pour préserver sa dignité et offrir un cadre propre, accueillant et apaisant à tous les visiteurs. Tonte des espaces verts, désherbage, taille des haies, entretien des allées et des monuments communaux : ces travaux, souvent discrets, demandent du temps et un engagement constant des services municipaux.
Au-delà de l'aspect esthétique, un cimetière bien entretenu est aussi une marque de respect envers les familles et le patrimoine de la commune. Chacun peut également contribuer à cette qualité en veillant à l'entretien des concessions familiales et en adoptant des gestes responsables.
Préserver notre cimetière, c'est préserver la mémoire de celles et ceux qui nous ont précédés et témoigner de l'attention que notre commune porte à son histoire et à ses habitants. C'est la raison pour laquelle de gros travaux d'entretien ont été réalisés ces dernières semaines.

»CCAS

Octobre Rose : dans le cadre d'Octobre Rose, une marche de sensibilisation au dépistage du cancer du sein aura lieu **mercredi 14 octobre 2026 à 14h**, avec un départ place Ambroize Croizat. Deux parcours seront proposés, 2 et 8 km. Une collation sera offerte à l'arrivée. La Ligue contre le cancer et plusieurs partenaires de prévention seront présents pour informer et échanger avec les participants. La commune invite chacun à se mobiliser pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Sortie au cabaret « La Gabiotte » : le CCAS de Seloncourt organise une sortie au cabaret «La Gabiotte» à Fougerolles **le jeudi 1er octobre 2026**. Les inscriptions sont prises jusqu'au 15 septembre 2026 dernier délai auprès du CCAS (03.81.34.11.31 ou ccas@seloncourt.fr). Tarif : 90 € la journée (transport, repas, boissons et spectacle inclus).

Repas de Noël et bons de Noël : le CCAS invite les habitants âgés de 71 ans et plus au traditionnel repas des seniors **le jeudi 17 décembre 2026 à 12h.** Un moment chaleureux pour se retrouver, partager un repas festif et renforcer les liens entre les aînés de la commune. Pour les personnes ne souhaitant pas ou ne pouvant pas participer au repas, un bon de Noël de 20 € est proposé. Toutes les personnes concernées vont recevoir un courrier : elles devront ensuite venir aux permanences organisées (les lundis et mercredis du 21 octobre au 30 novembre de 13h30 à 16h30 au CCAS) pour choisir soit de participer au repas et de repartir avec une invitation, soit de retirer le bon d'achat. Les personnes ne pouvant se déplacer pourront envoyer une personne de leur choix aux permanences.

Visites anniversaires - 90, 95 et 100 ans : le CCAS propose des visites anniversaires pour les habitants atteignant 90, 95 ou 100 ans. Les personnes concernées sont invitées à contacter le CCAS afin de bénéficier d'une visite du Maire à domicile, organisée en leur honneur.

Ateliers de préparation à la retraite : un parcours collectif en 4 rencontres autour de l'accompagnement à la retraite : **jeudis 24 septembre - 1er octobre - 8 octobre - 15 octobre** (organisé par CARSAT BFC / NéoSilver, séances de 2h30, de 14h à 16h30. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS (03.81.34.11.31 ou ccas@seloncourt.fr). Inscriptions jusqu'au 20 septembre dernier délai.

Ateliers de danse assise : animation à partir de mi-octobre (dates et horaires à confirmer). Ateliers organisés par Mme Lydie TAVERDET, association *Bien-être en mouvement*. Séances de 1h30, cycle de 4 séances. Tarif : 20 € par personne. Bouger en rythme avec la musique, sur des titres variés, avec des chorégraphies sur chaise et/ou debout. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS (03.81.34.11.31 ou ccas@seloncourt.fr).

Les 95 ans de Ginette



Le 21 juillet, le Maire Mathieu Gagliardi et Sylvie Rossé, adjointe au CCAS, ont rendu visite à Mme Ginette Pillot, rue de Dasle, à l'occasion de son 95ème anniversaire. Toutes nos félicitations !







Souvenirs de vacances

En juillet, les structures jeunesse de la ville de Seloncourt (accueil jeunes 11-17 ans, centre Marcel Levin 6-11 ans et centre Mognetti 3-6 ans) ont fait le plein d'activités, de rires et de découvertes. Camps, séjours, sorties diverses, ateliers ludiques ont rythmé ces quatre premières semaines de vacances qui resteront inoubliables pour les participants.







Une aventure équestre et inclusive pour notre jeunesse



À l'initiative du Maire et de la majorité municipale, l'Accueil de Loisirs de Seloncourt s'associe à la Ferme des Minimes dès la rentrée 2026 pour offrir aux jeunes de la commune un formidable projet d'initiation équestre.

Tout au long de l'année scolaire 2026-2027, les enfants et adolescents de 6 à 17 ans découvriront le monde du cheval lors des petites vacances (hors Noël) :

- pour les 6–11 ans : stages de 5 séances d'1h30 en matinée pour s'initier à la monte et au soin des chevaux.
- pour les 11–17 ans : un projet au long cours qui mêlera apprentissage, dépassement de soi et vie en collectivité.

L'inclusion au cœur de nos projets

Sous l'impulsion de la municipalité, le volet 11-17 ans prendra une dimension pleinement inclusive.

C'est quoi un projet d'inclusion ? Concrètement, faire de l'inclusion signifie permettre à des enfants et adolescents porteurs de handicap de partager les mêmes activités que tous les autres jeunes. L'objectif est de dépasser les différences, de tisser des liens et d'apprendre à vivre ensemble à égalité.

Pour ce faire, un partenariat privilégié est noué avec le DAME Lulli de Montbéliard (Fondation Pluriel), un établissement spécialisé qui accompagne des enfants et jeunes en situation de handicap.

L'inclusion est une réalité bien ancrée à Seloncourt ! Nous menons déjà de très belles actions partagées avec nos adolescents :

· de grands séjours d'aventure comme la grande traversée du Jura ou le tour du Mont-Blanc,

· un séjour dans les Vosges cet été associant golf, randonnées et visites culturelles,

· des ateliers cuisine réguliers pour favoriser la convivialité et le partage.

Sur cette même dynamique, ados du centre de loisirs et jeunes du DAME partageront tout au long de l'année des séances de découverte équestre, avant de concrétiser cette aventure en juillet 2027 lors d'une grande randonnée de deux jours avec bivouac itinérant à cheval. Une initiative municipale exemplaire qui allie engagement citoyen, solidarité et passion du sport !

Visite à la crèche

La crèche accueille les enfants de 2 mois ½ (fin congé maternité) à l'entrée à l'école maternelle de 7h30 à 18h du lundi au vendredi. Elle dispose d'un agrément de 25 places. Ces dernières années, nous avons accueilli pas moins de 35 voire 41 enfants différents chaque année en fonction de leur fréquentation de la crèche (maximum 5 jours d'accueil par semaine jusqu'à 1 jour par semaine).

Une équipe de neuf professionnelles de la Petite enfance accompagne les enfants dans leurs différents besoins au quotidien (repas, sieste,…) et leur propose une multitude d'activités (sorties culturelles, mini ferme,…), d'expériences qui stimulent leur imagination et encouragent leur développement psychomoteur et affectif. La crèche étant implantée dans un magnifique parc, notre projet pédagogique est très largement tourné vers l'extérieur : les enfants jouent, mangent et parfois dorment dehors.

Les professionnelles tentent de répondre à tous les besoins des enfants, et ce malgré les contraintes du collectif. L'attention est portée sur chacun, on invente, on s'adapte afin de leur procurer un lieu où ils peuvent évoluer en toute sécurité et où chacun a plaisir à venir.

Pour pallier le rayonnement du soleil sur nos grandes et belles baies vitrées, la ville a investi dans des films de protection solaire qui ont été installés durant le mois d'août, nous permettant de faire baisser la température intérieure en période estivale. Un autre gros chantier était prévu durant la fermeture d'été de la crèche, il s'agit de la réfection de la toiture.

La crèche est un lieu d'échanges, d'apprentissages, de rires, de joie parfois de pleurs. Mais c'est aussi le lieu où se tissent des liens entre enfants, entre enfants et professionnelles, entre familles et professionnelles, où on aime se rencontrer, partager… C'est pourquoi, chaque année, tout le monde se retrouve pour une grande fête avant de se quitter pour les vacances ou pour partir vers l'école. Ainsi, le jeudi 9 juillet, nous étions plus de 80 personnes (enfants, parents, grands-parents, élus, professionnelles,…), à l'ombre de nos grands chênes, pour un temps de convivialité autour d'un buffet sucré salé confectionné par les enfants, les professionnelles et les parents et de jeux d'eau.



En cet été souvent caniculaire, la plus grande attention a été accordée au bien-être des enfants.

Des activités diverses et variées







La crèche organise de multiples activités tout au long de l'année. Ainsi, tous les premiers mardis du mois, les enfants prennent le bus pour participer à des séances de baby-gym à la salle André Boulloche (photo de gauche).

Ponctuellement, des sorties mini-ferme sont également proposées. Le groupe est accueilli au collège des Hautes-Vignes où une ferme pédagogique a été aménagée (photo du milieu). C'est un temps de découverte des animaux mais aussi de partage avec les collégiens qui s'occupent des petits pensionnaires. Aux beaux jours, les enfants de la crèche prennent le temps de pique-niquer sur place tous ensemble.

La troisième photo illustre une activité sortie avec la découverte de la forêt du Bannot (photo de droite), un super terrain de jeux pour les enfants et un lieu agréable de pique-nique.

»RETOUR EN IMAGES



Le 28 juillet, le Maire Mathieu Gagliardi a félicité Jean et Marie-Louise Perronne pour leurs noces de platine (70 ans de mariage). Tous nos vœux !



Bien que les conditions météo menaçantes n'aient pas permis l'organisation du festival en extérieur, plus de mille spectateurs ont assisté aux trois soirées des «3 Temps du Swing» à la salle polyvalente les 16, 17 et 18 juillet. Jazz Band 007 (le jeudi), Mamz'Elle Bee & The Boyz (le vendredi) et Old School Funky Family (le samedi) ont comblé d'aise les amateurs du genre, dans des styles de musiques différents mais avec la même énergie communicative.



Le 2 août, la ville de Seloncourt a accueilli le 7ème tour PMA. Sur la photo (de gauche à droite), Anatole Nedey (sponsor), Gilles Blanchot (vice-président du CC Etupes), Mathieu Gagliardi (Maire de Seloncourt), Pierre-Aimé Girardot (président de PMA), Mélanie Daf (vice-présidente aux sports de PMA), Jean-Luc Guyon (vice-président aux sports du Conseil départemental), Philippe Claudel (Maire d'Etupes) et Sylvain Chalot (président du CC Etupes. Devant le groupe (accroupi), Baptiste Veistroffer, l'un des derniers grands animateurs du Tour de France 2026 et qui allait, un peu plus tard dans la soirée, remporter ce 7ème tour PMA.



Sylvie Rossé, adjointe aux Affaires sociales, a félicité les élèves du collège des Hautes-Vignes pour leur incroyable mobilisation lors de la fête du sport solidaire.
Grâce à chaque kilomètre parcouru, les jeunes ont récolté des fonds précieux pour l'association Sésame Autisme.
Une magnifique preuve de solidarité et de dépassement de soi qui va aider concrètement les structures locales. Un grand bravo aux élèves, aux équipes pédagogiques et aux généreux donateurs !



Une bonne trentaine de personnes ont participé au traditionnel nettoyage de la ville organisé par la municipalité. Seloncourt est plutôt une ville propre puisque, chaque jour, une équipe composée d'agents municipaux est chargée du ramassage de tous les déchets, en tout cas au centre-ville et dans les rues principales. Toutefois, on déplore toujours çà et là ces actes d'incivilité de citoyens bien indélicats se débarrassant sans vergogne de leurs déchets sur la voie publique ou dans les parcs. Cette opération annuelle de nettoyage reste donc malheureusement nécessaire, merci à tous ceux qui y ont participé.

»COMMERCES

Chez Slavi

Depuis début juin, Slavica Muric a repris le bar «La Mandarine».
Après avoir complètement rénové les locaux et effectué une remise aux normes de sécurité, elle a rouvert cet établissement où elle souhaite que ses clients retrouvent l'âme des bistrots d'antan et que toutes les tranches d'âge prennent du plaisir à se retrouver pour partager un verre et discuter. Deux samedis par mois en soirée, le bar organise une animation musicale avec karaoké sur les musiques des années 70 et 80. Slavica Muric a embauché un jeune pour l'aider à assurer le service, l'un de ses fils venant en plus lui donner un coup de main le week-end.



Slavi affiche la devise de son établissement sur le perron...

Chez Slavi, 8 bis rue Viette à Seloncourt. Réouverture normale (à partir de septembre) de 7h à 1h en semaine et de 7h à 2h le week-end.

Éternel Eden



Stéphanie Lagarce, passionnée de travaux manuels.

Après avoir travaillé treize ans dans un casino en Suisse, puis dans une boulangerie, Stéphanie Lagarce a décidé de faire de sa passion un métier. Passionnée (et douée) depuis toujours par le travail manuel et la création, elle vient de créer son entreprise de fabrication et de vente de bijoux artisanaux en acier inoxydable. Colliers, bracelets, boucles d'oreilles, pendentifs, bijoux de sacs, toutes ses créations sont uniques. Stéphanie peut également travailler à la demande suivant les souhaits de ses client(e)s et créer les bijoux de leurs rêves. Les tarifs de ses créations sont très abordables, de 4,50 € à 35 € environ. Stéphanie Lagarce compte bien exposer son savoir-faire dans les marchés et expositions du secteur. Mais elle propose également des réunions à domicile, n'hésitez pas à la contacter.

Éternel Eden, 31 rue des Prés à Seloncourt, fabrication et vente de bijoux artisanaux. Tél. : 06.30.35.51.26. E-mail : contact@eterneleden@gmail.com.Catalogue et renseignements sur le site eterneleden.fr et sur la page facebook «L'Eternel Eden».

Le Lion de Cristal



Raphaël Baldès, spécialiste du nettoyage de vitres.

Au terme d'une formation de graphiste, Raphaël Baldès s'est aperçu que la voie qu'il avait choisie allait être compliquée vu l'arrivée de l'intelligence artificielle. C'est pourtant l'IA qui lui a donné l'idée de tenter sa chance dans un marché qui pourrait être porteur, le nettoyage de vitres. C'est ainsi que le Marnais d'origine, arrivé dans la région en 2021, a ouvert en juin son entreprise spécialisée. «Le Lion de Cristal» fait référence aux symboles locaux, le cristal représente la qualité de son travail prémium.
Raphaël est à la disposition des entreprises et des commerces, mais également des particuliers qui peuvent bénéficier du crédit d'impôt de 50 %. Il utilise de l'eau pure et promet le «zéro trace» après son passage ! Il intervient également pour le nettoyage des panneaux solaires, précisant que ce type d'équipement doit être nettoyé deux fois par an, l'encrassement pouvant diminuer de 20 % le rendement du matériel.

Le Lion de Cristal, 48 rue d'Audincourt à Seloncourt, nettoyage de vitres. Tél. : 06.50.95.82.78. E-mail : contact@lelion de cristal.fr

»À VOS AGENDAS

SEPTEMBRE

»19 ET 20 SEPTEMBRE
JOURNÉES DU PATRIMOINE DE 14H À 18H

133 rue du Général Leclerc, bâtiment des services Henri Renaud, accès par le côté du bâtiment en bordure du Gland, 1er étage (local des Amis du Vieux Seloncourt).

Le dernier bâtiment subsistant du «Château» (entre l'église et l'école Marcel Levin) est aussi le plus ancien bâtiment de Seloncourt. Entre passé et présent, ce sont ses 300 ans d'occupation et d'activités diverses qui vous seront présentés le week-end des Journées du Patrimoine.

»26 SEPTEMBRE
ATELIER D'ALICE DE 9H30 À 11H
SALLE FERTET (CENTRE CULTUREL)

Gratuit sur inscription à mediatheque@seloncourt.fr

OCTOBRE

»3 OCTOBRE
LES TOURNEURS DE PAGES DE 9H À 11H
SALLE FERTET (CENTRE CULTUREL)

Groupe d'échange de lecture, entrée libre.

»9 OCTOBRE
CONCERT DES MÉNÉTRIERS DE L'ALLAN
20H15 AU GRAND TEMPLE

Concert de musiques classiques avec Yvan Bourquin (orgue), Régine Gschwind (clarinette) et René Henry (flûte traversière).

»16 ET 17 OCTOBRE
BOURSE AUX JOUETS ET HABITS D'ENFANTS ET DE BÉBÉS AVEC LA MAISON POUR TOUS
SALLE POLYVALENTE

Le vendredi de 17h à 19h30, le samedi de 9h à 12h.

»25 OCTOBRE
REPAS PAROISSE PROTESTANTE À 12H
SALLE DES COSSIES

Apéritif, entrée, plat, fromage, dessert et café au tarif de 25 €. Réservations auprès de Sylvie Rossé au 06.82.34.00.06.

»*À NOTER DÈS MAINTENANT !*

LES PETITES FUGUES, RENCONTRE AVEC L'AUTRICE GWENDOLINE SOUBLIN

Au mois de novembre, entrée libre, date précise et lieu communiqués ultérieurement.

SALON D'ART

Du 7 au 22 novembre.



»EXPRESSIONS POLITIQUES

SELONCOURT AVENIR





Nous avons appris avec tristesse la disparition de deux anciennes figures de la vie locale.

Fathia Rebrassier restera le souvenir d'une élue profondément humaine, dont l'engagement s'exprimait avec intelligence, pédagogie et diplomatie. Honnête, déterminée et toujours à l'écoute, elle avait cette qualité rare de faire avancer les projets en rassemblant les personnes, avec le souci constant d'améliorer la vie de tous.

Nous rendons également hommage à Michel Lanoix, homme simple, profondément attaché à Seloncourt. Ancien conseiller municipal, il avait à cœur de servir les autres avec discrétion et sincérité. Combattant dans l'âme, toujours à l'écoute, il était aussi un musicien hors pair qui partageait sa passion avec générosité. Son humanité, sa gentillesse et son engagement laisseront un souvenir précieux à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

SELONCOURT-AUTREMENT



Vendredi 19 juin 2026, nous avons appris la triste nouvelle du décès de Mme Fathia Rebrassier, pour nous, une amie.

Conseillère municipale avec Jean-Marie Bart, depuis toujours engagée dans la vie syndicale et celle de la commune, elle a constamment soutenu notre groupe, ainsi que de nombreuses associations comme le club moto, la Maison Pour Tous et bien d'autres.

Nos pensées et notre soutien vont à son époux Jean-Marie et à toute la famille.

Directeur de la publication :
Mathieu GAGLIARDI
Conception et impression :
ALINÉA DAMPIERRE-LES-BOIS
N° de licences :
1-1005900 / 1-1005903 / 2-1005902 / 3-1005901

MAIRIE
131 rue du Général Leclerc
CS 29009
25230 SELONCOURT

www.seloncourt.fr
03 81 34 11 31